

Naves – Soleilhavoup

Christophe Maniquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7972>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Christophe Maniquet, « Naves – Soleilhavoup », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7972>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Naves – Soleilhavoup

Christophe Maniquet

Identifiant de l'opération archéologique : 122389

Date de l'opération : 2005 (EX)

- 1 Le projet de construction de deux pavillons de lotissement sur des parcelles situées sur la commune de Naves, au lieu-dit « Soleilhavoup - Bel Aspect » a entraîné la réalisation de sondages mécaniques d'expertise préalables afin de définir le potentiel archéologique du terrain concerné. En effet, ce dernier se trouve à seulement 350 m à l'ouest du sanctuaire gaulois et gallo-romain des « Arènes de Tintignac ». Alors que ce sanctuaire occupe le flanc oriental du Puy de l'Aiguille, les travaux à venir vont porter sur ses versants septentrional et occidental mais ne concerneront que très partiellement le replat sommital. Il paraît important aujourd'hui de cerner correctement l'environnement immédiat du sanctuaire en mettant en évidence aussi bien les zones occupées que les zones vierges de vestiges.
- 2 Les parcelles AN 247, 250, 254, 258, 260 et 262 d'une part et AN 255 et 256 d'autre part semblaient de prime abord peu propices à une installation étant donné le pendage important vers le nord. La partie sud de l'emprise du projet devenait plus plane et aurait pu révéler la présence d'un site de hauteur protohistorique. Or, il n'en est rien. À l'ouest, au-delà de cette emprise, le pendage du terrain s'accroissait fortement vers l'ouest et ouvrait sur un vaste panorama.
- 3 La partie sud de l'emprise des futurs travaux était occupée par des bois et taillis relativement denses qui ont tout de même permis la réalisation de quelques sondages mécaniques. La partie nord, en prairie, s'est révélée plus facile d'accès bien que, nous l'avons vu, plus inclinée. Les tranchées ont alors été creusées perpendiculairement à la pente.
- 4 Au total, 9 sondages ont pu être réalisés sur les parcelles objets des futurs travaux, correspondant à une longueur totale de 215 m linéaires, soit une superficie de 345 m².

Ceci équivaut à 4 % de la surface totale à évaluer, de 8 538 m². Ce faible pourcentage s'explique par le fait que près de la moitié des parcelles à prospector étaient boisées au moment de l'intervention. Un déboisement aurait été bien entendu préconisé en cas de découverte du moindre indice d'occupation. Or, aucun des neuf sondages n'a livré de vestige mobilier (tesson ou fragment de tuile) ou immobilier. Seules de plus ou moins vastes excavations semi-circulaires (sondages 1, 2, 3, 4 et 7) dans le substrat semblent devoir être interprétées comme des empreintes de chablis, donc liées à des arrachements d'arbres, volontaires ou non, à des dates indéterminées.

- 5 Au niveau des sondages 1, 2 et 3, le substrat arénisé de couleur jaune-orangé mêlé de petites pierres a été découvert à une profondeur de 0,35 m à 0,40 m, sous une couche de terre végétale limono-sableuse brun clair. Les sondages 5, 6, 7, 8 et 9 ont permis la mise au jour du terrain géologique à seulement 0,20 m de profondeur, sous la terre végétale.
- 6 Dans les tranchées 5 et 6, le substrat se présentait sous la forme d'une arène limono-sableuse orangée. Il devenait plus rocheux au niveau du sondage 7 situé en limite de rupture de pente vers le nord. Dans les tranchées 8 et 9, le substrat, plus arénisé, prenait une teinte plus jaune et intégrait quelques grosses pierres.
- 7 Aucun vestige n'a donc été mis au jour sur le versant septentrional du Puy de l'Aiguille, pourtant à faible distance du sanctuaire des « Arènes de Tintignac ». Ce sanctuaire qui a vraisemblablement fonctionné pendant près de cinq siècles (du II^e s. avant notre ère à la fin du III^e s. de notre ère), a pourtant dû attirer progressivement une population de plus en plus abondante, à la mesure du luxe et des bâtiments qui l'enrichissent progressivement. Or, la prospection menée ici, tout comme celle réalisée sur le Peuch Redon en 2002 (qui avait tout de même révélé la présence d'une nécropole à incinération du II^e s. ou du III^e s. de notre ère) ou encore celle menée sur le tracé de l'autoroute A 89 en 1999 et 2000, tend à dévoiler une occupation du sol matérialisée par un habitat dispersé sur les versants ensoleillés et séparé par des terrains totalement vierges ou cultivés.
- 8 Tout ceci permet de réfuter l'hypothèse de la présence d'une ville autour du sanctuaire. De petites concentrations d'habitations, ou de vastes fermes ou *villae* isolées, ont néanmoins pu émailler le paysage.
- 9 Christophe Maniquet

INDEX

Thèmes : habitat, sanctuaire, stratigraphie

Index géographique : Limousin, Corrèze (19), Naves

operation Expertise (EX)

AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

INRAP